

OPURE 24 – VOLAILLES DUMAS

Bilan 24 heures du rejet d'eaux

ENTREE ET SORTIE DE STATION

DU 16 au 17 Août 2023

Demandeur

OPURE 24

M. Lajaunias
ZA la Seguinie
24 480 LE BUISSON DE CADOUIN
Tél. : 05.53.22.95.52
e-mail : s.lajaunias@o-pure.fr

AFFAIRE SUIVIE PAR :

**SGS France – Environmental and Industrial
Hygiene Testing
Agence de BRIVE LA GAILLARDE**

Bourdet Benoit – Responsable de l'agence de Brive
37 rue Léonce Bourliaguet
19100 Brive la gaillarde
Tél. : 05.55.88.22.39
e-mail : benoit.bourdet@sgs.com

Réf. Rapport	Rédacteur	Vérificateur	Version	Date	Motif de la révision
MS23-05265	C.GADRAT	B. BOURDET	00	02/10/2023	-

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 15 pages dont 7 pages d'annexes

SOMMAIRE

1. RESULTATS – CONCLUSION	3
1.1. Résultats	3
1.2. Remarques - observations	5
1.3. Déclaration de conformité	5
2. OBJET ET CONTEXTE	5
TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES	7
2.1. Textes réglementaires	7
2.2. Normes	7
3. MODALITES DE MESURES, PRELEVEMENTS ET D'ANALYSE	8
3.1. Mesures de débit et prélèvements	8
3.2. Analyses	8
3.3. Ecart par rapport à la demande	8
4. ANNEXES	9
4.1. Rapport d'essai MS23-05265- Echantillonnage et essais physico-chimiques des eaux sur site (3 pages)	9
4.2. Bulletin d'analyses (4 pages)	12

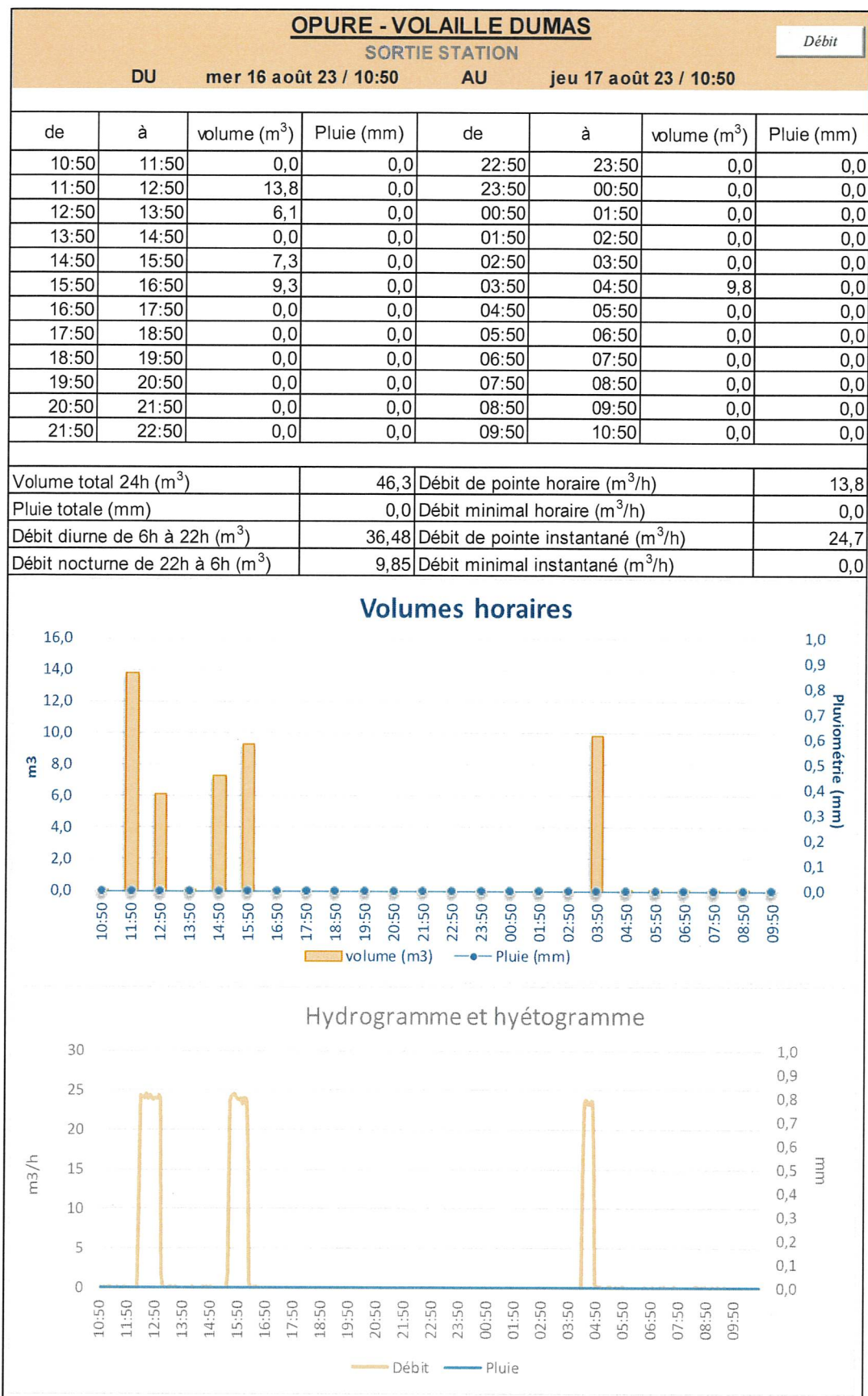
1. RESULTATS – CONCLUSION

1.1. Résultats

PARAMÈTRES	STEP Entrée			STEP Sortie			Norme de rejet (Garantie constructeur)	CONFORMITÉ
	Concentrations (mg/L)	Charges (kg/j)	Total EH*	Concentrations (mg/L)	Charges (kg/j)	Rendements épuratoires (%)		
Volume écoulé (m³/j)	46,3	/	309	46,3	/	/	/	/
MES	1859	86,07	956	17	0,79	99,1	35	Oui
DCO	1660	76,86	640	39	1,81	97,7	125	Oui
DBO ₅	910	42,13	702	7	0,32	99,2	25	Oui
NITRITES	0,6	0,03	-	0,6	-	-	-	-
NITRATES	< 1	< 0,05	-	15	-	-	-	-
NTK	72,3	3,35	223	10,1	0,47	-	10	Oui
Phosphore	6,6	0,31	76	0,65	0,03	-	2	Oui

Le débit d'entrée est donné par le débit de sortie de la station.

Les effluents ne devront pas contenir de substances de nature à favoriser la manifestation d'odeurs.
Leur pH devra être compris entre 6 et 8,5 et leur température, être inférieure à 25° C.



1.2. Remarques - observations

La météo lors de la mesure était : forte chaleur.

1.3. Déclaration de conformité

Sauf convention particulière, les concentrations et rendements épuratoires respectent les valeurs attendues par la garantie constructeur.

(Confère informations complémentaires en annexe 5.1)

Les incertitudes des mesures et analyses n'ont pas été prises en compte lors de la comparaison des résultats avec les valeurs de référence.

2. OBJET ET CONTEXTE

SGS France - EIHT, à la demande de la Société OPURE 24, est intervenue sur la STEP de Volailles DUMAS

Cette étude vise à contrôler la qualité des eaux de rejet.

La prestation comprend :

- ⇒ Mesures en continu du débit pendant 24 heures,
- ⇒ Prélèvements automatiques sur une période de 24 heures.
- ⇒ Analyse de l'échantillon concernant les paramètres mentionnés dans le cahier des charges.

Points de prélèvement :



Entrée station :



Sortie station :



TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES

2.1. Textes réglementaires

Les résultats de concentration et de flux sont comparés aux valeurs maximales données par le constructeur :

Le niveau de rejet retenu est le suivant :

Paramètres	Concentration
DBO ₅	25 mg/l
DCO	125 mg/l
MES	35 mg/l
NTK	10 mg/l
PT	2 mg/l

Les effluents ne devront pas contenir de substances de nature à favoriser la manifestation d'odeurs. Leur pH devra être compris entre 6 et 8,5 et leur température, être inférieure à 25° C.

2.2. Normes

NF EN ISO 5667-1 : *Echantillonnage partie 1 – Lignes directrices pour la conception des programmes et des techniques d'échantillonnage.*

NF EN ISO 5667-3 : *Echantillonnage partie 3 – Lignes directrices pour la conservation et la manipulation des échantillons d'eau*

FD T 90-523-2 : *Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité des eaux dans l'environnement. Partie 2 : prélèvement d'eau résiduaire*

3. MODALITES DE MESURES, PRELEVEMENTS ET D'ANALYSE

3.1. Mesures de débit et prélèvements

Les prélèvements sont réalisés au niveau d'une zone de mélange, afin d'avoir une bonne homogénéisation de l'effluent selon le guide technique FDT 90-523-2.

Le transport, la stabilisation et le stockage des échantillons ont été effectués dans un matériel approprié (flacon en polypropylène ou verre selon les paramètres d'analyse) conformément aux prescriptions de la norme NF EN ISO 5667-3.

Les échantillons prélevés ont été pris en charge par le laboratoire d'analyses dans les plus brefs délais. Ils ont été conditionnés avec des conservateurs spécifiques, et conservés lors de leur transport au laboratoire dans des caisses réfrigérées.

3.2. Analyses

Les analyses sont réalisées par le(s) laboratoire(s) :

- SGS France EIHT d'Evry accrédité COFRAC n°1-6446 (portée disponible sur www.cofrac.fr)

Les analyses sont réalisées selon les méthodes et normes précisées sur le bulletin d'analyse joint en annexe 5.2.

3.3. Ecart par rapport à la demande

Avant le démarrage du prélèvement, SGS EIHT a été dans l'incapacité de recueillir une estimation fiable du volume rejeté pour asservir le prélèvement au débit. Cette donnée doit être fournie par le client sur la base de sa connaissance de son activité sur le site. Pour cette raison, le prélèvement a été réalisé au pas de temps sans reconstitution et l'échantillon recueilli n'est pas représentatif des variations de flux. Par conséquent, en vertu des règles du COFRAC, l'accréditation sur le prélèvement est retirée. Les résultats analytiques ne sont pas rendus sous le couvert de l'agrément du ministère de l'environnement.

En outre, OPURE 24 s'interdit de transmettre aux autorités compétentes le(s) prélèvement(s) concerné(s) comme étant couvert(s) par l'accréditation

Tout porteur de ce document est prévenu que les informations qu'il contient reflètent uniquement les constatations de la Société au moment de son intervention et, cas échéant, dans la limite des instructions du Client. La responsabilité de la Société est exclusivement engagée vis-à-vis de son Client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales et contractuelles.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Toute autre personne en possession du présent document est informée que le contenu du présent document représente les constatations de la société uniquement au moment de son intervention et dans la limite des instructions éventuelles du client. La société est responsable uniquement envers son client et le présent document ne décharge pas les parties à une transaction de l'exercice de l'ensemble de leurs droits et obligations découlant des documents de ladite transaction. Ce document ne doit pas être reproduit, hormis dans son intégralité.

4. ANNEXES



Accréditation 1-6452
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

4.1. Rapport d'essai MS23-05265- Echantillonnage et essais physico-chimiques des eaux sur site (3 pages)

Echantillonnage – Prélèvement

Référence du point	1 Echantillonnage instantané 2 Echantillonnage automatique avec asservissement au temps 3 Echantillonnage automatique avec asservissement au débit 4 Echantillonnage automatique au temps avec reconstitution selon débits horaires	Echantillonnage réalisé sous accréditation COFRAC
Entrée de station	2	Non
Sortie de station	2	Non

Modalités de prélèvements	
Dénomination point de mesure	Entrée de station
Emplacement du point de prélèvement	Poste de relevage
Durée de mesures	24 heures
Date et heure de début de prélèvement	16/08/2023 10:45
Date et heure de fin de prélèvement	17/08/2023 10:45
Opérateur	C.GADRAT
Canal de mesure débitmétrique	-
Echantillonnage	FD T 90-523-2
Equipement	AS950 réfrigéré
Flaconnage	Mono flacon 20L en plastique
Fréquence (volume élémentaire par unité)	60 ml toutes les 8 min
Activité	Activité normale
Aspect des effluents	Coloré / Chargé
Remarques	-

Modalités de prélèvements	
Dénomination point de mesure	Sortie de station
Emplacement du point de prélèvement	Amont canal venturi
Durée de mesures	24 heures
Date et heure de début de prélèvement	16/08/2022 10:50
Date et heure de fin de prélèvement	17/08/2022 10:50
Opérateur	C.GADRAT
Canal de mesure débitmétrique	-
Équipement SGS de mesures débitmétriques	Débitmètre SIGMA 950 (bulle à bulle)
Norme de mesure du débit	Selon NF ISO 4359
Conversion hauteur / débit	Venturi HQI 415R
Echantillonnage	FD T 90-523-2
Équipement	AS950
Flaconnage	Mono flacon 20L en plastique
Fréquence (volume élémentaire par unité)	60 ml toutes les 8 minutes
Activité	Activité normale
Aspect des effluents	Légèrement coloré
Remarques	-

Essais physico-chimiques sur site sous accréditation COFRAC

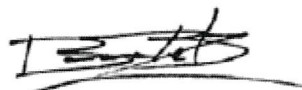
Référence du point	Température selon MLE-CONS-METR-014 (°C)	pH selon NF EN ISO 10523 (unité pH)
Entrée STEP	7,4	8,3
Sortie STEP	4,9	7,9

Note : Les mesures physico chimiques sont réalisées à la température reportée dans le tableau ci-dessus.

Déclaration de conformité

	Réalisé sous accréditation COFRAC
Déclaration de conformité	Non

La déclaration de conformité sous COFRAC ne concerne que le prélèvement et les analyses réalisés sous accréditation COFRAC.



Benoît BOURDET
Responsable du site de Brive

Les informations exigées au §7.8 de la norme NF EN ISO/CEI 17025 qui ne figurent pas au §5.1 du présent rapport sont toutes présentes dans les autres chapitres du rapport d'intervention.

Le présent rapport d'essai comporte 3 pages. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Aucune modification ni altération ne pourra y être portée après communication. Si vous souhaitez incorporer dans vos documents un rapport d'essai, il doit être inclus entièrement.

L'usage par le client de la marque COFRAC figurant sur le rapport d'essais est interdit. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis aux essais et est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (disponibles sur www.sgs.com/en/terms-and-conditions/general-conditions-of-services-francais).

Dans le cas où le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées ici a / ont été(s) prélevé(s) par le client ou par un tiers agissant pour le client, les constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.

4.2. Bulletin d'analyses (4 pages)

Accréditation
N° 1-6446
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : MS23-05265
Devis :
Reçu EVRY, le 18/08/23 Prélevé le
Demandeur: Benoit BOURDET
ClientID: MS23-05265.001
Description: ENTREE STEP VOLAILLES DUMAS - AUBAS
Nature:
Commentaire:

SGS FRANCE - BRIVE EAU
AGENCE CENTRE - E281E1
37, rue Léonce Bourliaguet

19100 BRIVE LA GAILLARDE
FRANCE

EVRY, le 1 - sept. - 23

RAPPORT D'ESSAI
EV23-20466

Page 1 sur 4

Ref. labo : EV23-20466.001

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

ORGANISME DE PRELEVEMENT	SGS FRANCE EIHT BRIVE
NOM DU PRELEVEUR	Benoit BOURDET
PRELEVEMENT REALISE SOUS ACCREDITATION	OUI
N° D'ACCREDITATION ORGANISME DE PRELEVEMENT	1-6452
TYPE DE PRELEVEMENT	Proportionnel au temps
DATE DE PRELEVEMENT	17/08/2023
HEURE DE PRELEVEMENT	10h50
DATE DE DEBUT DE PRELEVEMENT	16/08/2023
HEURE DE DEBUT DE PRELEVEMENT	10h45
DUREE DE PRELEVEMENT (heures)	24h
TEMPERATURE DE L'ENCEINTE A RECEPTION (°C)	2
pH IN SITU (unité pH) (P)	8,3
TEMPERATURE IN SITU (°C) (P)	7,4

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	LD / LQ
(Ev*) MATIERES EN SUSPENSION	NF EN 872 - Filtre Whatman	18/08/2023	1859	mg/L	±20 %	0,333 / 2
(Ev*) DEMANDE CHIMIQUE EN OXYGENE	ISO 15705 (Tubes Fermés)	18/08/2023	1660	mg/L	±18 %	3,333 / 10
DEMANDE BIOLOGIQUE EN OXYGENE 5 JOURS	NF EN ISO 5815-1 avec ATU	25/08/2023				
(Ev*) DEMANDE BIOLOGIQUE EN OXYGENE 5 JOURS			910	mg/L	±25 %	1 / 3
(Ev) NOMBRE DE DILUTIONS			3			/
NITRITES (analyse réalisée sur échantillon filtré)	NF ISO 15923-1	18/08/2023				
(Ev*) NITRITES			0,60	mg(NO ₂)/L	±11 %	0,007 / 0,01
(Ev*) NITRITES (mgN/l)			0,181	mg(N)/L	±11 %	0,001 / 0,003
NITRATES (analyse réalisée sur échantillon filtré)	NF ISO 15923-1	18/08/2023				
(Ev*) NITRATES			<1 [D]	mg(NO ₃)/L	±12 %	0,333 / 1
(Ev*) NITRATES (mgN/l)			<0,23 [D]	mg(N)/L	±12 %	0,075 / 0,226
(Ev*) AZOTE KJELDAHL	NF EN 25663	21/08/2023	72,3	mg/L	±31 %	0,167 / 0,5
(Ev) AZOTE GLOBAL (NTK + NO ₃ + NO ₂)	Selon normes Afnor de chaque paramètre	01/09/2023	72,7	mg/L	±40 %	0,3 / 1
(Ev*) DIGESTION A L'ACIDE NITRIQUE	NF EN ISO 15587-2	21/08/2023	-			/
(Ev*) PHOSPHORE	NF EN ISO 11885	22/08/2023	6,6	mg/L	±35 %	0,166 / 0,5

RAPPORT D'ESSAI

EV23-20466

Page 2 sur 4

Ref. labo : EV23-20466.001

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : MS23-05265
Devis :
Reçu EVRY, le 18/08/23 **Prélevé le**
Demandeur: Benoit BOURDET
ClientID: MS23-05265.002
Description: SORTIE STEP VOLAILLES DUMAS - AUBAS
Nature:
Commentaire:

SGS FRANCE - BRIVE EAU
 AGENCE CENTRE - E281E1
 37, rue Léonce Bourliaguet

19100 BRIVE LA GAILLARDE
 FRANCE

EVRY, le 1 - sept. - 23

RAPPORT D'ESSAI
 EV23-20466

Page 3 sur 4

Ref. labo : EV23-20466.002

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

ORGANISME DE PRELEVEMENT	SGS FRANCE EIHT BRIVE
NOM DU PRELEVEUR	Benoit BOURDET
PRELEVEMENT REALISE SOUS ACCREDITATION	OUI
N° D'ACCREDITATION ORGANISME DE PRELEVEMENT	1-6452
TYPE DE PRELEVEMENT	Proportionnel au temps
DATE DE DEBUT DE PRELEVEMENT	16/08/2023
HEURE DE DEBUT DE PRELEVEMENT	10h50
DUREE DE PRELEVEMENT (heures)	24h
TEMPERATURE DE L'ENCEINTE A RECEPTION (°C)	2
pH IN SITU (unité pH) (P)	7,9
TEMPERATURE IN SITU (°C) (P)	4,9

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

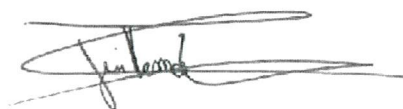
		Commencé	Résultats	Unités	U	LD / LQ
(Ev*) MATIERES EN SUSPENSION	NF EN 872 - Filtre Whatman	18/08/2023	17	mg/L	±40 %	0,333 / 2
(Ev*) DEMANDE CHIMIQUE EN OXYGENE	ISO 15705 (Tubes Fermés)	18/08/2023	39,0	mg/L	±18 %	3,333 / 10
DEMANDE BIOLOGIQUE EN OXYGENE 5 JOURS	NF EN ISO 5815-1 avec ATU	25/08/2023				
(Ev*) DEMANDE BIOLOGIQUE EN OXYGENE 5 JOURS			7	mg/L	±25 %	1 / 3
(Ev) NOMBRE DE DILUTIONS			2			/
NITRITES (analyse réalisée sur échantillon filtré)	NF ISO 15923-1	18/08/2023				
(Ev*) NITRITES			0,60	mg(NO2)/L	±11 %	0,007 / 0,01
(Ev*) NITRITES (mgN/l)			0,181	mg(N)/L	±11 %	0,001 / 0,003
NITRATES (analyse réalisée sur échantillon filtré)	NF ISO 15923-1	18/08/2023				
(Ev*) NITRATES			15	mg(NO3)/L	±12 %	0,333 / 1
(Ev*) NITRATES (mgN/l)			3,49	mg(N)/L	±12 %	0,075 / 0,226
(Ev*) AZOTE KJELDAHL	NF EN 25663	21/08/2023	10,1	mg/L	±31 %	0,167 / 0,5
L'échantillon contenant des nitrates, nous avons ajouté 10 mL d'éthanol à la prise d'essai avant la minéralisation.						
(Ev) AZOTE GLOBAL (NTK + NO3 + NO2)	Selon normes Afnor de chaque paramètre	01/09/2023	13,8	mg/L	±40 %	0,3 / 1
(Ev*) DIGESTION A L'ACIDE NITRIQUE	NF EN ISO 15587-2	21/08/2023	-			/
(Ev*) PHOSPHORE	NF EN ISO 11885	22/08/2023	0,65	mg/L	±35 %	0,166 / 0,5

RAPPORT D'ESSAI

EV23-20466

Page 4 sur 4

Ref. labo : EV23-20466.002



DEBORAH BOURDIN
CHARGÉE D AFFAIRES

P/O CECILE GUILLEMOT
CHARGÉE D AFFAIRES

(signature électronique)

[D] : Détecté / [ND] : Non Détecté (information non couverte par l'accréditation Cofrac)

U Incertitude élargie (K=2)

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole suivant : " (*) " (portée disponible sur www.cofrac.fr). L'usage par le client de la marque COFRAC figurant sur le rapport d'essais est interdit.

(Ev*) : Essai réalisé à SGS France EIHT (I&E) à Evry - COFRAC N° 1-6446

(Ev) : Essai réalisé à SGS France EIHT (I&E) à Evry

(P*) : Paramètres couverts par l'accréditation relative aux prélèvements

En cas d'incident conduisant à rendre un ou plusieurs résultats non couverts par l'accréditation COFRAC, ceux-ci ne sont par conséquent, ni présumés conformes au référentiel d'accréditation ni couverts par les accords de reconnaissance internationaux. Dans ce cas, la transmission à un tiers ou l'affichage de ces résultats est interdit.

Le présent rapport d'essai comporte 4 page(s). Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Aucune modification ni altération ne pourra y être portée après communication. Si vous souhaitez incorporer dans vos documents un rapport d'essai, il doit être inclus entièrement.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis aux essais et est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (disponibles sur www.sgs.com/en/terms-and-conditions/general-conditions-of-services-francais).

Tout porteur de ce document est prévenu que les informations qu'il contient reflètent uniquement les constatations de la Société au moment de son intervention et, cas échéant, dans la limite des instructions du Client. La responsabilité de la Société est exclusivement engagée vis -à-vis de son Client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales et contractuelles. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Si le prélèvement n'est pas réalisé par la structure SGS France division EIHT, les caractéristiques associées à l'échantillon ne sont pas de sa responsabilité. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité sur les résultats impactés par des informations fournies par le client.